



Les enjeux

Les enseignants de l'UNSA

Un projet inquiétant et destructeur

Le président de la République a décidé que les enseignants seraient désormais recrutés au niveau du master. Comme à l'accoutumée, cette décision a pris de cours l'ensemble des acteurs concernés. Les ministres n'ont plus qu'à mettre en musique la partition présidentielle.

Cette décision est liée au contexte budgétaire, puisqu'elle permet au gouvernement de faire l'économie du salaire de 24.000 stagiaires. Quant à la revalorisation annoncée avec le niveau master, elle coûtera d'autant moins qu'elle laisse de côté les 800.000 enseignants qui font vivre aujourd'hui l'Ecole au quotidien.

Ce projet constitue une modification en profondeur du recrutement et de la formation des enseignants.

Confier la formation des enseignants et des personnels d'éducation à l'université pose au SE-UNSA deux questions essentielles: celle de la professionnalisation et celle de l'avenir des IUFM.

Professionnalisation de la formation des enseignants: notre inquiétude est très forte. En effet, si les capacités des universités à former sur des champs disciplinaires précis sont indiscutables, aujourd'hui leur expertise en formation professionnelle des enseignants est loin d'être installée. Enseigner est un métier, un métier qui nécessite des compétences particulières et une maîtrise des gestes professionnels. Comment y parvenir si les étudiants doivent se contenter de simples stages d'observation au cours de leur cursus? Enfin, nous nous interrogeons sur la capacité de l'université à former des PE à la polyvalence, des CPE ou des PLP notamment des disciplines professionnelles.

Avenir des IUFM. Ils n'ont plus désormais l'exclusivité de la formation initiale des enseignants. Ils vont donc se trouver en concurrence directe avec les universités qui auront choisi de former les futurs enseignants. Avec un réel handicap: les IUFM ne peuvent pas délivrer de masters. Dans le cadre d'une autonomie accrue des universités, cette concurrence sur « le marché de la formation des enseignants » risque d'être rude, avec pour conséquence vraisemblable la disparition d'un grand nombre des IUFM actuels.

Christian CHEVALIER
Secrétaire national chargé de la formation

Le SE-UNSA s'engage

Le SE-UNSA appelle les formateurs, les équipes de direction et les BIATOSS, à s'organiser collectivement et à se mobiliser.

Pourquoi?

Pour la défense de la professionnalisation de la formation des enseignants
Pour le maintien des IUFM et de leurs sites départementaux

L'action collective est nécessaire pour contrecarrer les annonces catastrophiques de Nicolas Sarkozy.

D'ores et déjà, dans de nombreux IUFM, les personnels inquiets sur l'avenir se mobilisent (rencontre avec les élus, AG, motions...). Le SE-UNSA et l'UNSA-Education sont solidaires et soutiennent les personnels.

Au plan national, nous agissons auprès du ministère de l'Education nationale, de celui de l'Enseignement supérieur, de la CDIUFM, de la CPU...

SE-UNSA
Section de la Seine Maritime
77, quai Caveleir de la Salle
76100 ROUEN
tél : 02 35 73 16 75
mél : 76@se-unsa.org
site :
sections.se-unsa.org/76



Formation des enseignants : mise en concurrence des « opérateurs »

L'IUFM n'a plus l'exclusivité de la formation initiale des enseignants Dans un tel contexte, les heureux élus seront les IUFM et les universités. Toute université aura désormais, si elle le souhaite, la possibilité de préparer ses étudiants aux concours.

De nombreux IUFM vont y perdre un nombre considérable d'étudiants, captés par les universités qui ont choisi d'investir ce champ. On entre clairement dans une logique de concurrence entre établissements, concurrence accrue par la loi Pécresse qui renforce l'autonomie des universités.

Résultat programmé : ne pourront continuer à exister que les IUFM ayant réussi à tisser des liens de « coproduction » avec les universités, ou ceux qui seront en capacité de préparer seuls les étudiants aux concours.

Cette compétition sera particulièrement sévère pour les préparations des concours du second degré. Le risque pour les IUFM serait de les pousser à se replier sur la formation du premier degré que l'université a du mal à concevoir dans son approche polyvalente et pédagogique.

A terme, cela peut entraîner un décrochage des recrutements et des métiers entre le premier et le second degré.

Une nouvelle répartition des rôles

Le choix politique est fait. Le MEN et le MESRI se partagent les tâches.

Au MEN: le recrutement, au MESRI: la formation via les universités. C'est une toute nouvelle logique qui s'instaure.

L'Etat délègue la formation des enseignants aux universités très fortement autonomes depuis la loi Pécresse.

C'est une rupture dans la conception républicaine du système éducatif puisque finalement l'état considère désormais qu'il n'a pas à intervenir dans la formation des enseignants. Sa seule préoccupation reste le recrutement des « meilleurs » via les concours.

Qui peut croire aux balivernes de la revalorisation ?

Le recrutement au master, annoncé par le Président de la République est une opération de communication à destination de l'opinion publique.

Elle a pour objet, dans un contexte de contestation dans l'Education nationale, de rassurer nos concitoyens sur le fait que Nicolas Sarkozy « entend » les enseignants : la preuve, ils vont être désormais recrutés au master, donc mieux formés et mieux payés.

Certaines organisations syndicales se sont réjouies de cette perspective de revalorisation d'autant qu'elles revendiquaient un recrutement au master.

Pour le SE-UNSA, il s'agit là d'un jeu de dupes. En effet, cette « revalorisation » du métier d'enseignant va laisser sur le bord de la route les 800.000 enseignants actuellement en postes.

Concernant les nouveaux recrutés, le discours présidentiel ne parle du reste que de revalorisation des débuts de carrière... On est très loin du compte.

Pour le SE-UNSA cette mesure ne peut être que source de divisions entre les enseignants.



C'est autour des contenus du concours que tout va se jouer...

C'est le MEN qui définit les contenus des concours en fonction du « profil » d'enseignant qu'il souhaite. Du contenu des concours découle les formations en amont.

Si les concours comportent des épreuves professionnelles majeures, les contenus de formation seront influencés en amont.

Si le MEN, notamment pour des raisons de coûts, ne fonde l'essentiel du contenu des concours que

sur des épreuves disciplinaires, tout laisse à penser que les universités se laisseront aller vers leur penchant naturel...la maîtrise de la discipline.

On peut penser que seul le concours de professeur des écoles comporte des aspects professionnels et pédagogiques.

Certaines déclarations de Xavier Darcos font craindre une telle dérive.

Le concours intervient après le master 2.

Désormais tous les détenteurs du M2 (quel que soit le master) pourront s'inscrire aux concours d'enseignants.

Des questions restent en suspens/

- la date du concours (en septembre après l'obtention du master, pour éviter aux étudiants de patienter une année supplémentaire?) - la place de l'agrégation dans un tel dispositif.



Les antennes locales en voie d'extinction: l'aménagement du territoire aux oubliettes.

Dans le nouveau paysage qui se dessine, les IUFM ne seront plus les seuls opérateurs de la formation des enseignants.

De nombreuses universités sont d'ores et déjà prêtes à organiser cette formation. Le nombre des étudiants inscrits en IUFM va donc diminuer de façon considérable

Dans ce contexte, l'avenir des sites départementaux est posé. La plupart d'entre eux sont menacés de disparition. De plus, les universités s'inscrivent dans une logique de reconcentration pour des raisons d'économies budgétaires et

pour s'inscrire dans un contexte de concurrence mondiale.

Cette disparition des sites locaux des IUFM aura des répercussions particulièrement graves.

Par exemple, dans le premier degré, le lien direct avec les lieux d'exercice, la formation initiale et la formation continue de proximité est compromis.

Le SE-UNSA, avec l'UNSA-Education, a décidé d'interpeller sur cette question les présidents de conseils généraux et régionaux ainsi que les maires concernés.

La formation continue rayée de la carte.

Actuellement, l'IUFM est l'opérateur principal de la formation continue. Si les IUFM disparaissent, qui sera le nouvel opérateur ? L'université ? Les rectorats ?

Si les antennes départementales sont effacées de la carte, où et avec quels formateurs, la formation continue existera-t-elle ?

Qui plus est, dans le premier degré, la disparition des stages massés amputera d'autant les moyens de formation continue.

Quid des stages en responsabilité ?

Les stages en responsabilité sont appelés à disparaître. En effet, c'est le statut de fonctionnaire stagiaire qui permet aux lauréats des concours d'exercer dans des classes en toute responsabilité.

Les stages des étudiants se limiteront à des stages d'observation ou au mieux à des stages de pratique accompagnée.

Dans ce dernier cas, se pose la question de la qualification des collègues accueillant les stagiaires et celle de leur rémunération pour cette activité supplémentaire.



La formation professionnelle superflue? Le choc du premier poste.

Le cœur du débat actuel est bien celui de la conception du métier d'enseignant. Pour le SE-UNSA, enseigner est un métier, et un métier cela s'apprend.

Ce métier nécessite bien sûr des connaissances disciplinaires renforcées mais aussi une formation professionnelle qui doit permettre progressivement de se confronter aux réalités du métier.

C'est l'alternance entre la théorie et la pratique qui permet d'acquérir et de renforcer les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice d'un métier de plus en plus complexe.

Le nouveau modèle de formation qui est proposé risque de réduire

la formation professionnelle à sa plus simple expression.

L'observation, la répétition de gestes professionnels et l'application de recettes, sans aucune analyse, sans aucune mise en perspective avec l'environnement social économique, pourraient devenir l'alpha et l'oméga de la formation des maîtres.

On imagine dans ces conditions, le choc que vont connaître les futurs enseignants lors de leur première affectation: choc psychologique, choc culturel, choc éducatif .

Pour le SE-UNSA, ce serait une catastrophe pour les nouveaux enseignants et aussi pour leurs élèves.

Les écoles d'application et les maîtres formateurs à la trappe ?

Si l'université prend la main pour la formation initiale des PE, on voit mal comment les écoles d'application et le EMF pourraient trouver leur place dans le nouveau dispositif. A moins que ce ne soient eux les acteurs du « compagnonnage » après le concours!

Pour le SE-UNSA, le rôle des EMF est fondamental dans l'articulation entre la théorie et la pratique. Il nécessite désormais une reconnaissance par l'université et une refonte du CAFIPEMF.

Cette qualification professionnelle doit aussi être étendue au second degré.



Le compagnonnage sorti du chapeau

Après le concours, les stagiaires seraient directement affectés sur un poste à temps complet.

Le seul appui sur lequel ils pourraient compter serait celui d'un tuteur, qui leur prodiguerait, dans la mesure de

ses disponibilités, quelques conseils pour tenter de surnager.

On est très loin d'un accompagnement à l'entrée dans le métier qui nécessite du temps et des formateurs qualifiés.



Pour le SE-UNSA, une autre voie était possible dans les IUFM...

Dès leur création, le SE-UNSA a soutenu les IUFM. Il s'est notamment battu pour qu'ils développent les antennes départementales dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire.

Le SE-UNSA a toujours soutenu le fait qu'enseigner est un métier qui nécessite une formation disciplinaire et professionnelle en alternance. Les situations d'enseignement sont de plus en plus diverses, les publics de plus en plus hétérogènes. Pour y répondre, l'aller/retour entre une théorie indispensable et une pratique nécessaire est fondamental. L'enseignant d'aujourd'hui, avec la massification est en permanence obligé de s'adapter et d'être en capacité de répondre à des situations imprévisibles et diverses.

Mais l'Etat n'a jamais réellement soutenu les IUFM. Il s'est notamment donné les moyens aux IUFM d'assurer leur missions. La place du concours notamment a toujours constitué un handicap sérieux réduisant à une seule année la formation professionnelle. Durée bien trop courte pour former des professionnels. Quel est en effet aujourd'hui le métier qui ne nécessite qu'une formation professionnelle de 8 mois?

Deux années de formation professionnelle, un tronc commun 1er/second degré facilitant la mobilité professionnelle, un accompagnement sur le terrain par des personnels qualifiés et la délivrance d'un master à l'issue de cette formation auraient pu constituer; pour le SE-Unsa, une voie à creuser. Tout cela dans les IUFM, qui ont une réelle expertise.

La mixité sociale au panier?

Le recrutement au niveau master pose la question de la mixité sociale des futurs enseignants.

L'exigence du master (au minimum 5 années d'études supérieures) combinée à la fin de la rémunération des stagiaires, écartera encore plus les étudiants d'origine modeste de la profession enseignante.

Pour le SE-UNSA, un dispositif d'aide, de bourses ou de pré-recrutement doit être prévu.

Le SE-UNSA, bien seul...

En 2005, lors de la discussion de la loi d'orientation Fillon sur l'école, le SE-UNSA fut le seul syndicat à déposer un amendement demandant le retrait de l'intégration des IUFM dans l'université.

Nous pensions à l'époque, qu'avant d'imposer une structure, il était indispensable de définir au préalable le profil des futurs enseignants ainsi que les contenus de formation disciplinaires et professionnels adaptés.

Cette fois encore, c'est la structure et les économies budgétaires qui l'emportent au détriment de la formation professionnelle et de la réussite des élèves.



Qui veut la peau des IUFM?

Dans sa lettre de mission à Xavier Darcos le Président de la République précisait: « La formation des enseignants devra durer cinq ans et sera reconnue par un diplôme de niveau master » C'est sur cette base que de nombreux IUFM en lien avec les universités ont commencé à travailler depuis la rentrée dernière.

On était alors sur un scénario où le master était délivré à l'issue de la formation. Nulle part, dans cette lettre de mission, il n'était question de modifier la place des concours.

Les choix budgétaires ont pesé dans la nouvelle orientation. Chacun l'aura compris. Mais ce ne sont pas les seuls.

Les ennemis des IUFM ont donné de la voix. On peut penser que les élitistes de tous poils, qui depuis des années caricaturent à l'excès les IUFM, ont été entendus.

Leur école idéale est celle d'un autre temps où la sélection sociale battait son plein.

Des viviers de recrutement à la baisse.

Avec un recrutement au niveau du master le vivier des candidats aux concours d'enseignants va, de fait, se voir réduit de façon importante.

La situation pourrait être critique pour certaines disciplines du second degré.

Les bonnes recettes de tante Jeanne...

« De fait les IUFM ont oublié qu'un école professionnelle est aussi un conservatoire des techniques. (...) Dans leur passion militante de l'innovation, les IUFM occultent volontiers qu'instruire et éduquer est aussi le plus vieux métier du monde, avec des méthodes et des recettes éprouvées pour à peu près toute situation d'enseignement »

Marie Christine BELLOSTA, Fondation pour l'innovation politique (boîte à idées de l'UMP) in « Pour un renouveau de la politique scolaire et universitaire »...

La formation ASH au tapis!

Qui se soucie de l'avenir de la formation des personnels exerçant dans l'ASH? Visiblement personne! Or la disparition programmée des IUFM met en exergue la difficulté qu'il pourrait y avoir à former les collègues de l'ASH.

L'université a-t-elle vocation et expertise à prendre en charge cette formation? Où et dans quelles conditions? A ce jour nous attendons l'esquisse d'une réponse.